



Séance d'information exposants
26 août 2024



Fil Rouge de la séance d'information des exposants

1. **Accueil et introduction**
2. **Informations générales sur l'événement**
3. **Logistique et installation**
4. **Obligation des exposants**
5. **Assurances**
6. **Services et commodités**
7. **Sécurité et santé**
8. **Promotion et communication**
9. **Questions et réponses**
10. **Conclusion**



1. Accueil et introduction

Bienvenue à toutes et tous !

Le comptoir du Pays-d'Enhaut va **renaître après 20 années d'absence** et célébrer le dynamisme et la diversité de notre région ! Cet événement entend **promouvoir l'économie locale** et **favoriser les rencontres**.

Nous sommes ravis de vous compter parmi nos exposants pour cette édition !

Merci pour votre présence ce soir !

Cette séance vise à vous fournir toutes les informations nécessaires pour que votre participation soit une réussite. N'hésitez pas à poser vos questions tout au long de la présentation.



2. Informations générales sur l'événement

Horaires du Comptoir du 7 au 10 novembre 2024

Cérémonie d'ouverture jeudi à 17h00

Tous les exposants y sont cordialement invités

Horaires d'ouverture des stands et des restaurants

Jeudi : 18h00 – 22h00

Vendredi : 11h00 – 22h00

Samedi : 10h - 22h00

Dimanche : 10h00 - 18h00

Les exposants ont accès à leur stand 30 minutes avant l'ouverture et 30 minutes après la fermeture au public

Horaires d'ouverture des bars

Jeudi : 18h00 – 24h00

Vendredi : 11h00 – 02h00

Samedi : 10h00 – 04h00

Dimanche : 10h00 – 18h00

2. Informations générales sur l'événement

HORAIRES

Le Comptoir est ouvert au public comme suit

- Jeudi : 18h00 - 22h00
- Vendredi : 11h00 - 22h00
- Samedi : 10h - 22h00
- Dimanche : 10h00 - 18h00

La partie restauration et bar est ouverte comme suit

- Jeudi : 18h00 - 24h00
- Vendredi : 11h00 - 02h00
- Samedi : 10h00 - 04h00
- Dimanche : 10h00 - 18h00

TICKETS

Entrée payante jusqu'à 1h avant la fermeture du Comptoir.

- Adulte : 10.-
- De 0 à 10 ans gratuit
- Jusqu'à 16 ans : 5.-
- AVS, étudiants : 8.-
- Carte permanente : 30.-

Le bus pyjama gratuit

ACCES

En transports publics

- Le MOB depuis Montreux, Montbovon, Rossinière, Rougemont, Gstaad et le Saanenland | [Infos et horaires](#)
- Les TPC depuis Aigle, Leysin, les Diablerets, le Col des Mosses | [Infos et horaires](#)

En voiture

- Via Aigle par le Col des Mosses
- Via Bulle par l'Intyamon
- Via le Saanenland par Saanen

Des navettes circuleront entre la gare et les différents parkings, jusqu'au comptoir.



2. Informations générales sur l'événement

Recherche de bénévoles

L'événement nécessite de nombreux bénévoles pour couvrir 160 tranches horaires entre le 15 octobre et 13 novembre 2024.

Les tâches comprennent :

- montage des structures
- personnel à l'entrée
- parking
- démontage des structures

Chaque exposant est invité à vérifier la disponibilité de ressources dans son propre cercle.

Les inscriptions se font via www.comptoir-paysdenhaut.ch/benevoles



2. Informations générales sur l'événement

L'événement a lieu sur le site de la Landi, Route de Saanen 2, 1660 Château-d'Œx.

- un comptoir qui affiche complet avec 80 exposants
- une offre de restauration :
 - Le Chalet
 - Hôtel de Ville de Château-d'Œx
 - Hôtel de Ville de Rossinière
 - Ermitage
 - Buffet de la Gare
 - La Marendaz Ludivine Ansermet
 - Les services –clubs : Kiwanis & Lions Club du Pays-d'Enhaut
- un espace bar dans la cantine géré par les Jeunesses de Rougemont et Château-d'Œx



2. Informations générales sur l'événement

Jeudi 7 novembre

- 17h00 Ouverture du comptoir avec concert de la Musique Militaire de Rougemont
Partie officielle avec discours du président et des autorités
Ouverture de l'espace petits animaux
- 17h30 Apéritif des sponsors et invités
- 19h00 Soirée des entreprises du Pays-d'Enhaut, organisée par Pays-d'Enhaut Région Economie et Tourisme
- 22h00 Fermeture du Comptoir
- 24h00 Fermeture des restaurants et bars

Vendredi 8 novembre

- 11h00 Ouverture du comptoir et des stands de restauration
Ouverture de l'espace petits animaux
Démonstrations de la colonne de secours durant toute la journée
Exposition du concours des apprentis
Ouverture de l'espace de jeux pour les enfants
- 14h00 Visite des classes de 10^{ème} années et quizz
- 18h00 Soirée jeunesses au grand bar
- 20h00 Défilé de mode
- 22h00 Fermeture du Comptoir
Soirée musicale avec DJ
- 00h00 Fermeture des restaurants
- 02h00 Fermeture des bars



2. Informations générales sur l'événement

Samedi 9 novembre

- 10h00 Ouverture du comptoir et des stands de restauration
Démonstrations de la colonne de secours durant toute la journée
Ouverture de l'espace petits animaux
Ouverture de l'espace de jeux pour les enfants
- 19h00 Remise des prix pour le concours des apprentis
- 21h30 Concert de Jade Reichenbach
- 22h00 Fermeture du Comptoir
Soirée musicale avec DJ
- 00h00 Fermeture des restaurants
- 04h00 Fermeture des bars

Dimanche 10 novembre

- 10h00 Ouverture du comptoir et des stands de restauration
Démonstrations de la colonne de secours durant toute la journée
Ouverture de l'espace petits animaux
Ouverture de l'espace de jeux pour les enfants
- 11h00 Remise des prix «expo vaches»
- 13h00 Concert des jeunes accordéonistes du Pays-d'Enhaut
- 17h00 Tirage au sort de la tombola
- 18h00 Clôture du Comptoir 2024



2. Informations générales sur l'événement

Quiz des élèves de l'établissement scolaire du Pays-d'Enhaut

Environ 150 élèves et autant d'accompagnants visiteront le Comptoir le vendredi après-midi dans le cadre de leur programme d'*Approche du monde professionnel*. Chaque élève aura un défi à résoudre.

- chaque exposant est invité à transmettre une question en lien avec son stand, son activité professionnelle ou les métiers y relatifs, d'ici au 10 septembre au plus tard, via le formulaire en ligne

Un courrier vous est remis à cet effet.



3. Logistique et installation

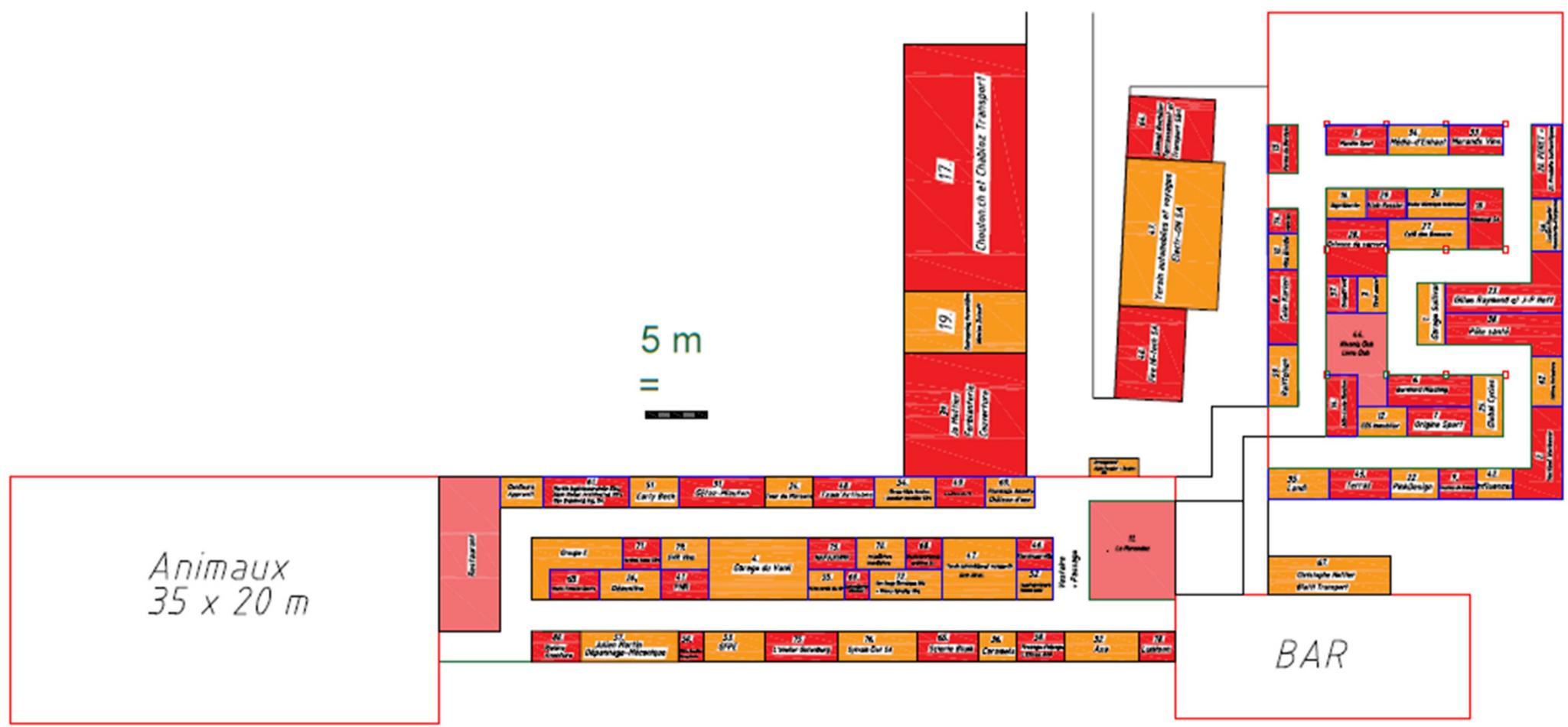
Plan du comptoir et des stands

Le plan de situation de votre stand a été établi dans la mesure de nos possibilités en tenant compte de votre demande lors de l'inscription.

- les sols sont en béton brut existant (Landi) et plancher manifestation (cantine) ; aucune fixation au sol, ni percement n'est admis
- les parois des stands sont en panneaux 3 plis bois naturel, d'une hauteur de 2,5 mètres ; il est possible de revêtir les parois d'une toile ou autre matériau que l'exposant enlèvera lors du démontage du stand
- la structure ne dispose pas de plafond



3. Logistique et installation





3. Logistique et installation

Montage et équipement des stands

Pour le montage des stands, le comptoir sera ouvert du 2 au 6 novembre 2024, de 08h00 à 22h00.; tout en évitant des travaux bruyants à partir de 21h00. **Dès que le matériel est déchargé ou chargé, les véhicules doivent être évacués immédiatement sur les places de parc prévues à cet effet.**

- le montage des stands doit être terminé au plus tard mercredi 6 novembre à 20h00
- chaque stand est équipé d'un point d'alimentation 230V
- les stands avec consommation / restauration veilleront à respecter les normes d'hygiène en vigueur
- le comité effectuera la visite de conformité de chaque stand le jeudi 7 novembre de 08h00 à 12h00, avec prise des mesures définitives. A cette occasion, le comité remettra votre numéro de stand
- l'accès aux stands s'effectue via l'entrée principale du Comptoir
- il n'y a pas de surveillance avant le 6 novembre à 20h00



3. Logistique et installation

Démontage des stands

A la fermeture du Comptoir le dimanche 10 novembre à 18h00, chaque exposant est responsable de son stand.

Chaque exposant attendra que tous les visiteurs soient sortis des halles d'exposition pour procéder aux travaux préparatoires de démontage.

Le démontage des stands et l'évacuation de tout matériel appartenant à l'exposant et des objets exposés doivent être effectués lundi 11 novembre entre 07h00 et 18h00.

Le Comptoir reste sous surveillance jusqu'à lundi 11 novembre à 07h00.

L'emplacement du stand sera rendu propre et dans l'état d'origine. Un état des lieux sera effectué par le comité. Tout dommage ou frais supplémentaire à charge du Comptoir sera refacturé à l'exposant.

Pour éviter les embouteillages aux portes du Comptoir, vous voudrez bien déplacer votre véhicule dès qu'il aura été chargé.



4. Obligation des exposants

Obligations des exposants

Durant toute la durée du Comptoir, chaque exposant

- est responsable de la propreté de son stand
- a l'obligation d'exposer sa marchandise durant tout le temps d'ouverture du Comptoir, de garder le stand ouvert et d'assurer une présence permanente
- veillera à ne pas perturber ses voisins par l'utilisation de micros ou autres nuisances
- peut distribuer du matériel promotionnel, mais uniquement dans le périmètre de son propre stand
- peut organiser un concours gratuit sur son stand; les loteries, jeux et concours payants sont interdits
- doit respecter les règles de sécurité mises en place par l'organisation
- ravitaille son stand selon besoin au plus tard 30 minutes avant l'ouverture du Comptoir



4. Obligation des exposants

- chaque exposant a été invité à régler la facture représentant le 80% des frais du stand réservé; le solde sera facturé après l'événement, tenant compte de la surface exacte qui sera mesurée après le montage du stand
- toute présence d'animaux sur un stand nécessite une autorisation du Service cantonal des affaires vétérinaires. Il est de la responsabilité de l'exposant d'effectuer les démarches nécessaires
- les prescriptions cantonales et fédérales en matière d'hygiène doivent dans tous les cas être respectées
- **pour toute autre question, le règlement des exposants fait foi.**



5. Assurances

Assurance RC

Chaque exposant est responsable de contracter une assurance RC pour les dommages corporels et matériels

Vol

Le vol simple n'est pas couvert par l'assurance conclue par le Comptoir. Chaque exposant est par conséquent seul responsable des marchandises exposées sur son stand

Accident

Le risque accidents des exposants et de leur personnel n'est pas assuré par le Comptoir

Dégâts des eaux, incendie et dommages naturels

Les exposants sont responsables de couvrir les risques y relatifs

Autre

Il appartient à chaque exposant de se prémunir contre les éventuels dommages pouvant survenir pendant le transport, le montage, l'exposition et le démontage de son stand



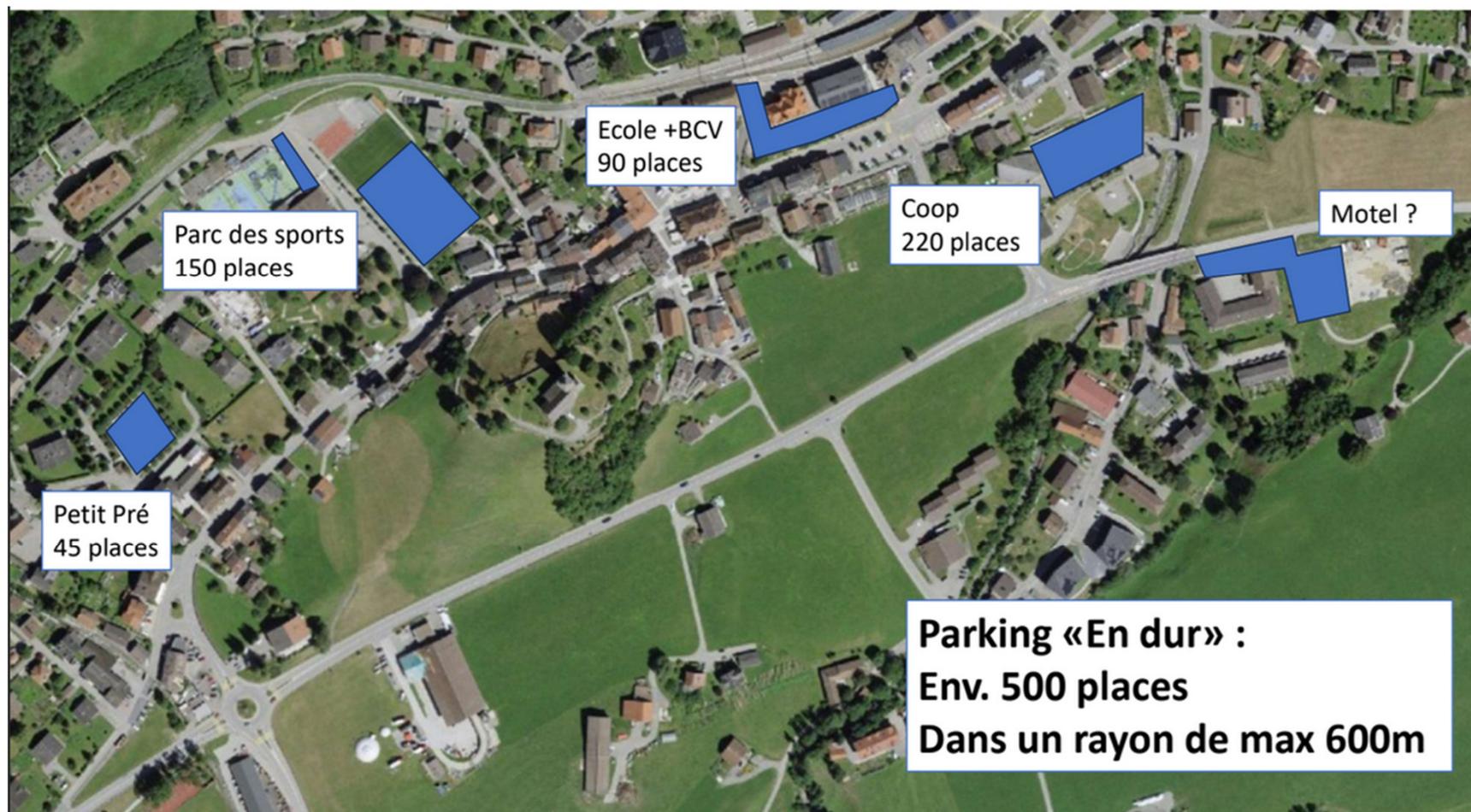
6. Services et commodités

Services mis à disposition par l'organisation

- le prix de location couvre l'installation de l'éclairage général, le chauffage et le nettoyage de la halle d'exposition (à l'exception des stands)
- la publicité et la propagande générale en faveur du Comptoir ainsi que l'inscription dans le plan des stands et le programme de la manifestation
- entrées permanentes de services : chaque exposant reçoit 5 entrées permanentes de service nominatives et non transmissibles
- points de restauration
- service d'évacuation et tri des déchets
- service de nettoyage des espaces communs et WC
- parkings exposants et public

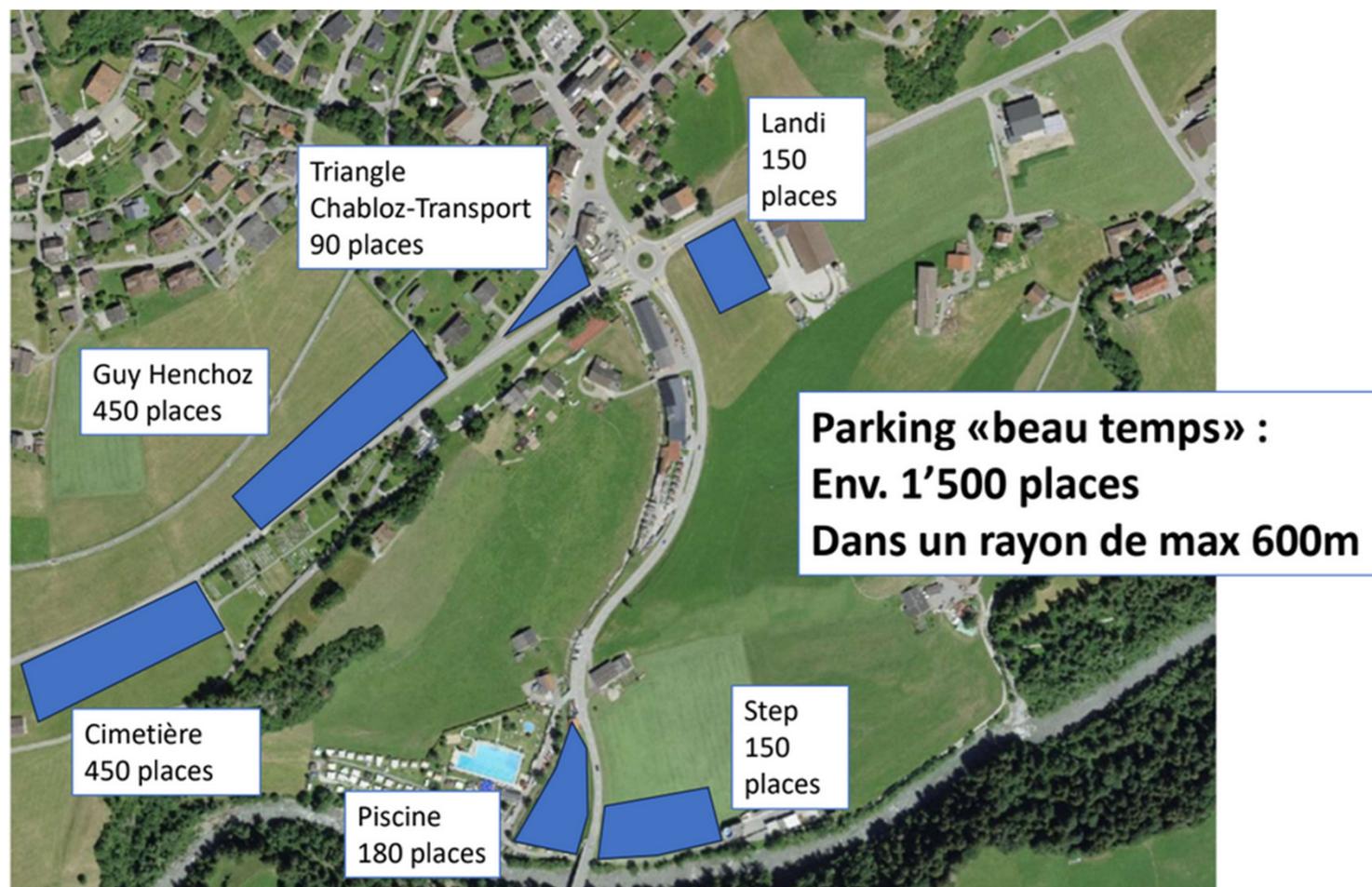


6. Services et commodités



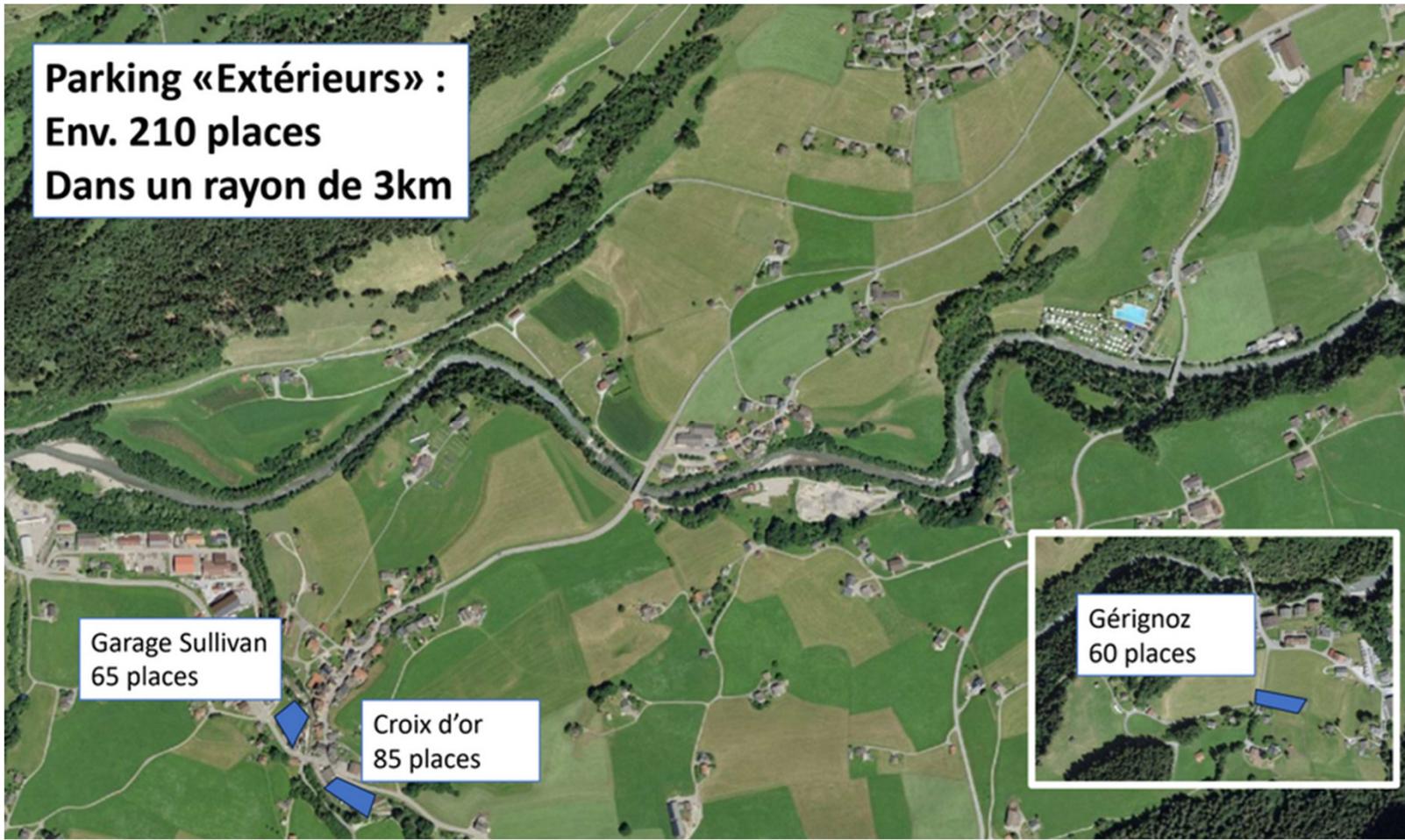


6. Services et commodités





6. Services et commodités





7. Sécurité et santé

Mesures de sécurité

- concept de sécurité
- plan d'évacuation (prendre plan sur drive)
- service de pompiers
- service de surveillance : Securitas la nuit de 22h00 à 07h00
- Pas de Samaritains
- contacts d'urgence : au dos des cartes d'exposants



8. Promotion et communication

Le comité va déployer un plan de communication pour assurer la promotion et la communication de l'événement. Cela comprend en particulier :

Avant le comptoir

- site internet www.comptoir-paysdenhaut.ch
- affiches
- réseaux sociaux
- partenariat médias
- communiqués à la presse
- sets de table
- livret de fête dans le Journal du Pays-d'Enhaut
- stands promotionnels lors d'événements locaux
- ...

➤ **Pendant le comptoir**

- partenariat médias
- speaker pour l'annonce des animations, concours, événements spéciaux organisés sur un stand, ...
- stand info



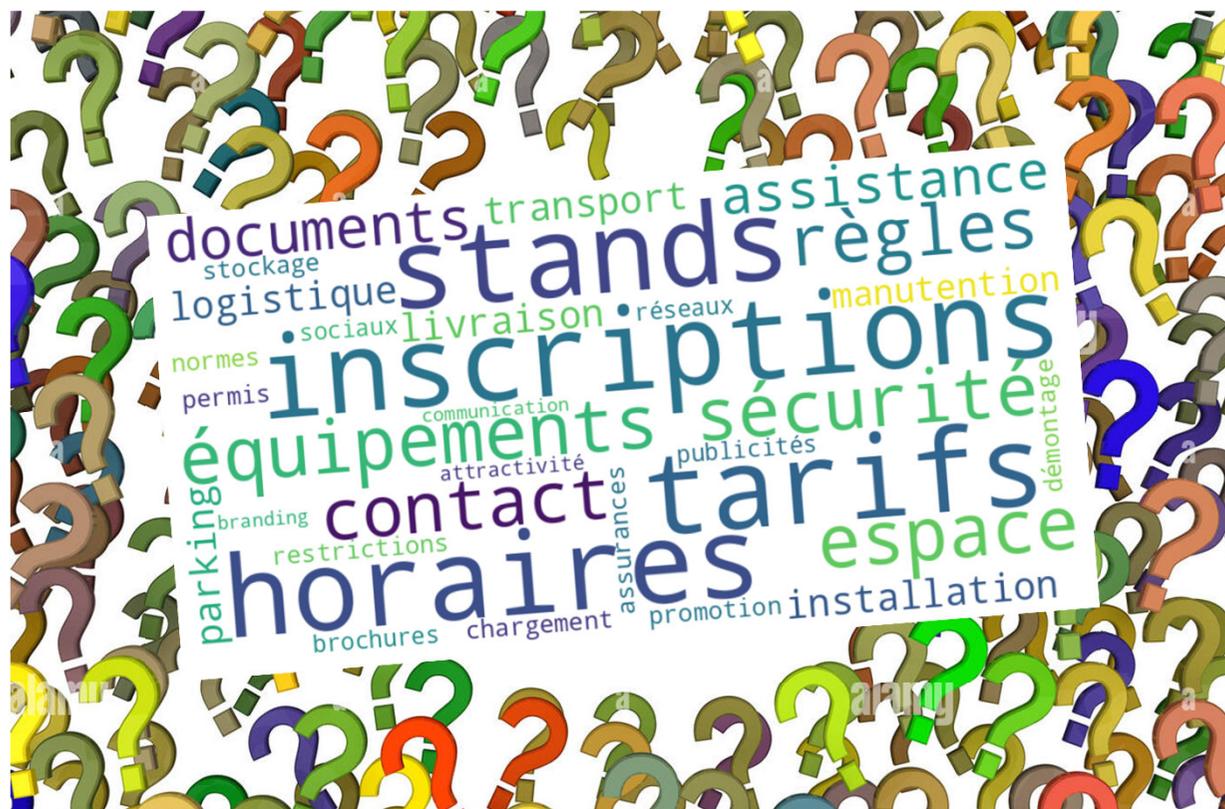
8. Promotion et communication

Chaque exposant est invité à contribuer à la promotion de l'événement par

- relai des informations diffusées par l'organisation sur les réseaux
- diffusion de visuels prêts à l'usage pour vos réseaux sociaux et affichages
- chaque exposant peut obtenir pour sa clientèle des invitations au prix préférentiel de CHF 8.—;
seules les invitations utilisées seront facturées aux exposants



9. Questions & réponses



Prenons à présent le temps de répondre à vos questions



10. Conclusion

Résumé des points clés

Nous espérons que les informations partagées vous seront utiles pour préparer votre participation ; un document récapitulatif sera mis en ligne sur www.comptoir-paysdenhaut.ch/exposants

Contact

Nous sommes là pour répondre à vos questions

- info@comptoir-paysdenhaut.ch
- ou contacter directement le membre du comité concerné



SULLIVAN HENCHOZ
Président
079 837 68 32



BERNHARD MÖSCHING
Vice-président & Programmation
079 689 59 78



VANESSA FIVAT
Administration & Gestion
079 202 16 66



MICHÈLE GENILLARD
Finances
079 692 33 05



YVAN MORIER
Sécurité
079 555 52 80



EVELINE CHARRIÈRE
Coordination
078 707 54 22



COLIN KARLEN
Infrastructure
079 658 91 27



ANDREAS HENCHOZ
Restauration
079 332 16 85



DOMINIQUE HENCHOZ
Sponsoring
079 212 63 23



PAYS-D'ENHAUT
CHÂTEAU-D'ŒUX | ROUGEMONT | ROSSINIÈRE

PAYS-D'ENHAUT RÉGION
Marketing & Communication
026 924 25 25



Merci de votre participation et de votre engagement pour faire de cet événement un succès !